

**PROGRAMMER LES ESPACES PUBLICS : UN LEVIER POUR AMELIORER LA QUALITE DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT****INTERVENTION**

- **SOPHIE HERBIN**, architecte, urbaniste et programmatrice, cheffe de projet, Attitudes Urbaines

DATE ET FORMAT

Mardi 4 avril 2023. De 9h à 17h30. Module à distance.

PRESENTATION

La programmation d'espaces publics permet de définir de manière concertée le projet de vocation d'usages et de fonctionnement (mobilités, activités, évènementiels, ...) d'un espace public à créer ou à rénover quelle que soit sa typologie (place, rue, boulevard, jardin, parc, berge, front de mer, espace naturel, ...).

Ce module propose de situer les objectifs, l'apport et les principales clefs de mise en œuvre d'une démarche de programmation appliquée à l'espace public – notamment au regard des différents contextes opérationnelles et échelles d'intervention.

**OBJECTIFS
PEDAGOGIQUES**

- **Situer les différents enjeux d'usages de l'espace public et leurs impacts dans le cadre des opérations d'aménagement**
- **Identifier les différents contextes de mise en œuvre de la programmation d'espace public : échelles et typologies d'espaces, parties prenantes, articulation programmation et conception**
- **Disposer d'un cadre méthodologique et d'outils à décliner de manière adaptée en fonction des situations opérationnelles rencontrées**

PUBLIC

Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.

PREREQUIS

Une connaissance préalable du processus de projet est recommandée pour suivre la classe virtuelle

**METHODES ET
OUTILS
PEDAGOGIQUES
MOBILISES**

Le module en distanciel alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs, des temps d'exercice individuels et/ou collectifs (quizz, exercices rapides...), et des ateliers de mises en situation autour de cas pratiques. Le formateur s'appuiera sur des méthodes pédagogiques et des outils collaboratifs adaptés au format distanciel de la formation.

L'effectif pédagogique est limité à une quinzaine de participants. La direction pédagogique participe à chaque classe virtuelle pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.

Pour accéder à la classe virtuelle, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, ainsi que d'un micro (intégré à l'ordinateur ou en casque), et d'une webcam (facultatif). Un test technique est systématiquement proposé en amont de la classe virtuelle.

**MODALITES DE
SUIVI ET
D'EVALUATION**

- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation

TARIF ET ACCES

580,00 € HT (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.

**DUREE DU
MODULE** 7 heures

**INSCRIPTION ET
RENSEIGNEMENTS**

Matteo Stagnoli : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.